

# Résultats

au 31 Décembre 2010



## CROISSANCE DES RESULTATS DANS UN CONTEXTE DE CONCURRENCE SOUTENU

Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 17 Mars 2011, sous la présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU a arrêté les comptes au 31 Décembre 2010, comme suit :

(en MDH)	31/12/2010	31/12/2009	Evolution %
Emissions de primes	1 102,9	1 072,1	2,9%
Encaissements de primes	1 093,2	1 093,3	0,0%
Chiffres d'affaires*	103,3	101,6	1,7%
<i>dont C.A. direct</i>	101,5	100,0	1,5%
Résultat d'exploitation	53,7	52,2	2,9%
Résultat avant impôts	57,7	56,1	2,9%
Résultat net	40,5	39,3	3,1%

\* CA = CA direct (commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + commissions diverses

### ACTIVITE

Le montant global des primes émises au 31/12/2010 a connu une augmentation de 30,8 MDH (+2,9%) en atteignant la somme de 1 102,9 MDH contre 1 072,1 MDH enregistrée un an auparavant.

A la clôture de l'exercice 2010, le montant total des encaissements est égal à celui de la même période de l'exercice écoulé à savoir 1 093 MDH.

Le taux d'encaissement est passé de 94,5 % au 31/12/09 à 93,8 % au 31/12/10 ; ce taux qui reste élevé confirme l'efficacité de la procédure rigoureuse de recouvrement instaurée au sein de la société.

Le chiffre d'affaires a progressé de 1,7 MDH par rapport au 31/12/09 suite à la hausse du chiffre d'affaires direct et des commissions diverses de respectivement 1,5% et 8%.

Le taux moyen de commissions au 31/12/10 s'est amélioré en se fixant à 10,3% contre 10,1% au 31/12/09.

### RESULTATS

Le résultat net au 31/12/10 s'est établi à 40,5 MDH contre 39,3 MDH réalisé au 31/12/09, cette hausse de 1,2 MDH soit +3,1% s'explique par la hausse du résultat d'exploitation et du résultat non courant.

### DIVIDENDE DE 200,00 DH PAR ACTION

Le conseil d'administration proposera au vote lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, le versement d'un dividende ordinaire de 200,00 DH par action au titre de l'exercice 2010, soit une distribution totale représentant près de 98,8% du résultat net.

### QUALITE

Le 11 Juin 2010, AGMA LAHLOU-TAZI a réussi avec succès et sans aucune non-conformité le deuxième audit de suivi de la certification NF ISO 9001 version 2008 avec une double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS.

### PERSPECTIVES 2011

Dans un marché très concurrentiel, AGMA LAHLOU-TAZI maintiendra sa stratégie commerciale instaurée depuis 2009 qui vise à développer sa part de marché et plus particulièrement dans le segment des particuliers et des PME/PMI tout en poursuivant les diverses actions entreprises pour la satisfaction de ses clients et l'anticipation de leurs besoins.

[Informations actionnaires](#)

[m.khssassi@agma.co.ma](mailto:m.khssassi@agma.co.ma)

Relation presse : Maha KHSSASSI



#### **AGMA LAHLOU-TAZI**

AGMA LAHLOU-TAZI, S.A. au Capital de 20 000 000,00 DH - Intermédiaire d'Assurances régi par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances - 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca  
Tél. : 05 22 48 80 50 - Fax : 05 22 48 80 92 / 94 / 96 / 98 / 99 - [www.agmalahoutazi.ma](http://www.agmalahoutazi.ma)